

EDITORIAL

Lorsque paraîtra ce numéro de la revue « Pollution atmosphérique », la période des vacances ne sera plus qu'un souvenir et nos activités auront largement repris. Pour ceux, comme nous, qui se mobilisent pour lutter contre les pollutions atmosphériques (P.A.), quels ont été, ces dernières semaines, et quels seront à court terme les principaux événements dans ce domaine ?

L'été correspondant « traditionnellement » à un retour sur le devant de la scène de la pollution atmosphérique photo-oxydante et de son indicateur principal, l'ozone, nos craintes, liées aux aléas météorologiques ne manquent pas de resurgir. Après quelques difficultés en juin, les conditions climatiques de juillet ont, hélas pour les vacanciers, été peu favorables à la formation de l'ozone et de ses dérivés, essentiellement dans la partie nord de la France. Il n'en fut pas de même en août où les alertes ont été fréquentes et largement distribuées géographiquement... du moins pour les agglomérations assurant des mesurages (le « syndrome du réverbère » !). Le phénomène était manifestement continental, avec des variantes locales liées aux émissions et aux caractéristiques géographiques. Ce fut l'occasion de quelques joutes médiatisées entre certains acteurs du secteur médical, ceux qui croient ou ne croient pas aux effets de la pollution atmosphérique urbaine et l'occasion de mesurer encore une fois, dans ce pays, le fossé qui sépare les visions de santé individuelle et de santé collective. Il serait grand temps d'y porter remède si l'on ne veut pas décrédibiliser l'ensemble du système et, pour cela, il faudrait sans doute en discuter hors « antennes ».

Août fut aussi le mois de la parution de plusieurs décrets et d'une circulaire relatifs à la lutte contre la pollution atmosphérique d'origine automobile : le parc automobile, les mesures de suspension/restriction de la circulation, le contrôle technique des véhicules légers, l'identification des véhicules « polluants / non polluants », les mesures d'urgence concernant la circulation automobile. Ces textes, très attendus, apportent évidemment un complément à la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le 22 septembre, la journée dite « sans voiture » a contribué à relancer quelques discussions ou polémiques sur l'automobile et la « pollution ». Certaines villes ont bien joué le jeu, d'autres moins ou pas, parfois avec un décalage de date : si l'impact en terme de P.A. a été positif (ou discuté), il est clair que le gain a été substantiel en nuisances sonores, en espace disponible et en confort : un exemple de plus de l'intérêt de globaliser les bénéfices environnementaux (et les « coûts », d'ailleurs). Il est à craindre que cet impact pédagogique, somme toute positif, ne soit balayé par le souffle très fort du Mondial de l'Automobile (1-11/10/98 à Paris), correspondant à son 100^e anniversaire.

Cette importante manifestation nous entraîne vers l'avenir immédiat : le Salon de l'Environnement à Paris en octobre, le Salon Pollutec en novembre à Lyon. L'APPA et la Revue y seront présentes respectivement avec 3M et

l'ADEME, pour sensibiliser et servir d'interface pour les acteurs économiques, institutionnels et de santé. Elles le seront par des stands, dans les deux cas, présentant en particulier quelques documents inédits sur la P.A. et, par une demi-journée conjointement organisée à Pollutec, avec l'ADEME consacrée aux « plans de déplacements urbains » (PDU). Ce colloque permettra de faire le point sur les expériences françaises déjà réalisées ou en cours. L'APPA montrera ainsi combien elle attache du prix à participer, avec ses Comités Régionaux, aux travaux concernant les outils principaux de la loi sur l'air : plans régionaux de la qualité de l'air (PRQA), PDU, plans de protection de l'atmosphère (PPA). En décembre, l'APPA, qui se veut éternellement jeune, fêtera son quarantième anniversaire autour d'une manifestation scientifique sur le thème de l'« exposition » aux polluants atmosphériques.

Rappelons enfin sa dimension internationale ; du 13 au 18 septembre, l'APPA a très largement et efficacement participé au 11^e congrès mondial sur l'environnement et sur l'air pur qui s'est tenu en Afrique du Sud, à Durban, sur le thème général de l'interface entre les pays en voie de développement et les pays développés. Trente français avaient fait ce déplacement lointain et y ont présenté un nombre équivalent de communications. La participation internationale était très large puisque plus de quarante pays étaient représentés pour un total de quatre cent cinquante participants. Les instances de l'Union Internationale des Associations pour la Prévention de la Pollution de l'Air et la protection de l'Environnement (UIAPPA) ont décidé de clarifier et de préciser leurs objectifs, de maintenir l'anglais et le français comme langues officielles. Ce ne fut pas sans difficultés pour le français, et la décision fut obtenue grâce à la fermeté des deux représentants de l'APPA au sein du Comité Exécutif et du Bureau International et à l'appui de certains de nos collègues attachés, eux aussi, à ce que représente le français au plan culturel. Le prochain congrès de l'UIAPPA, qui aura lieu à Séoul en 2001 se tiendra donc dans les mêmes conditions linguistiques.

Profitant du séjour de nombreux européens à Durban, le bureau de EFCA (European Federation of Clean Air) s'est également réuni pendant ce congrès et a décidé d'élargir son horizon environnemental, de se rapprocher davantage des commissions spécialisées de l'Union Européenne, et de s'orienter, en dehors des congrès, vers des actions concrètes.

D'une manière générale, l'APPA s'efforce ainsi, de mieux faire connaître les travaux de recherche et les réalisations françaises dans un domaine où après quelques années de retard, la France a retrouvé une place éminente dans les sciences et techniques de l'Environnement atmosphérique.

Pr B. FESTY
Président de l'APPA
Président du Comité de Rédaction
de la Revue « Pollution Atmosphérique »